

sommaire



actualité internationale

Actualité documentaire

Hélène Beaucher

7

Ressources en ligne

Federica Minichiello

Une pluralité de lieux au cœur de l'innovation

12

Le point sur l'actualité internationale en éducation

Abdelhak Ghouli

Évaluation internationale et régulation de la politique éducative :
le cas du Maroc dans l'enquête TIMSS 2015

16

Adeline Wintzer

Augmentation des frais de scolarité dans plusieurs universités
nationales au Japon

19

Repères sur les systèmes éducatifs étrangers

Xavier Bonal, Marcel Pagès

Politiques d'éducation prioritaire en Catalogne :
trajectoires et défaillances politiques

22

Note de lecture

Jean-Pierre Véran

Enfances de classe : de l'inégalité parmi les enfants,
Bernard Lahire (dir.), Seuil, 2019

26



dossier

Coordination : Thierry Chevaillier, Xavier Pons

Les privatisations de l'éducation

Introduction

29

Les privatisations de l'éducation : formes et enjeux

Thierry Chevaillier, Xavier Pons

Après avoir rappelé la problématique de ce dossier de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* et stabilisé certaines définitions, cette introduction distingue trois formes principales de privatisation à l'œuvre dans les nombreux systèmes éducatifs couverts par les contributeurs à ce numéro (Angleterre, Chili, Côte d'Ivoire, États-Unis, France, Inde, Suède, systèmes asiatiques) : une privatisation par le biais de politiques publiques spécifiques, une privatisation par le marché et une privatisation par une prise en compte croissante d'aspirations et d'intérêts individuels privés. Elle pointe ensuite les enjeux démocratiques majeurs de cette croissance protéiforme des modes de privatisation de l'école, qu'ils soient d'ordre éducatif ou politique, comme la nécessaire régulation de domaines d'activité dont l'autonomisation croissante peut s'avérer problématique.

3

Un examen des stratégies d'influence politique du secteur privé sur l'éducation

39

Clara Fontdevila, Antoni Verger

Un nombre croissant d'études montre que les acteurs du secteur privé jouent un rôle de plus en plus important dans le processus d'élaboration des politiques éducatives, la plupart du temps en lien avec la progression de l'agenda de la privatisation. Mais les recherches sur les stratégies mobilisées par les acteurs privés demeurent trop peu systématiques et fragmentaires. S'appuyant sur les résultats d'une revue de littérature, cet article identifie quatre stratégies émergentes déployées par le secteur privé dans les processus d'élaboration des politiques éducatives, à savoir : la mobilisation du savoir, la mise en réseau, le soutien aux organisations de terrain et le financement de projets pilotes. Nos résultats suggèrent que le secteur privé s'engage dans des formes de plus en plus subtiles de plaidoyer politique, tout en diversifiant dans le même temps les formes de capital qu'il mobilise à cette fin.

La privatisation par le marché dans l'éducation chilienne : concepts, politiques et conséquences

47

Cristián Bellei

La privatisation comme politique éducative peut renvoyer à des initiatives diverses et s'appliquer à des logiques et à des objectifs différents. Cet article propose une approche conceptuelle afin d'analyser ces politiques et démontre que la privatisation dans le cadre de politiques de marché éducatif est un cas particulier. L'exemple chilien est ensuite analysé comme un exemple paradigmatique de privatisation éducative sous une logique de marché, en décrivant les politiques qui y ont été menées, leurs effets au niveau des écoles et du système éducatif, et leurs conséquences sur le choix des écoles par les familles. L'article conclut par une réflexion sur l'extrême difficulté de renverser ce processus.

Privatisation et logique marchande dans l'éducation aux États-Unis

57

Christopher Lubienski, T. Jameson Brewer, Jin Ah Kim

Les lignes de faille traditionnelles entre secteur public et secteur privé continuent de traverser le système scolaire des États-Unis, dans un contexte marqué par des préoccupations de nature constitutionnelle et par de profondes questions philosophiques ayant trait au but de l'éducation et à la manière dont elle doit être assurée. Généralement, la pénétration de la logique de marché dans l'éducation s'est appuyée sur une conception réinventée de cette dernière – qu'elle a, par voie de conséquence, renforcée –, en la faisant passer d'un statut de bien public ou commun à un bien individualisé. D'où le fait que les établissements scolaires se font concurrence pour cette marchandise sur un marché de l'éducation dont les clients sont les élèves. Une analyse plus nuancée de la « privatisation de l'éducation » révèle que c'est en fait la privatisation de la décision en matière de politiques publiques qui a conduit à l'adoption d'une logique de marché et à la privatisation du « but » de l'éducation – autant de forces motrices puissantes dans les réformes éducatives aux États-Unis.

L'éducation en Suède, un secteur d'activité rentable

67

Lisbeth Lundahl

Au début des années 1990, la Suède a opéré un changement radical vers un système éducatif fortement décentralisé et tourné vers le marché, qui visait à améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation en termes de résultats et de coûts. Les résultats de ces réformes sont toutefois décevants : ils montrent des résultats scolaires qui diminuent en moyenne au fil du temps et dans les comparaisons internationales, ainsi que la hausse de la ségrégation scolaire. Des données détaillées sur les aspects économiques font néanmoins défaut. Des efforts ont été déployés afin d'atténuer ces évolutions négatives, en renforçant notamment le contrôle et l'évaluation par l'État, mais les principales caractéristiques du système éducatif mis en place dans les années 1990 restent en grande partie inchangées. Cet article décrit brièvement la privatisation et la commercialisation de l'offre éducative en Suède à partir du début des années 1990. Une interrogation centrale porte sur la manière dont ce changement exceptionnellement rapide et d'une portée considérable a été activement et constamment défendu depuis lors.

La privatisation de l'éducation dans le système scolaire anglais

77

Anne West

En Angleterre, le secteur privé intervient de manière significative dans l'enseignement scolaire financé par l'État. Ce qui apparaît clairement comme une « privatisation » soulève des problèmes en matière de reddition de comptes au public, de coûts pour la collectivité et de transparence de l'information. Après une brève présentation de l'évolution du système éducatif anglais, les sections suivantes analysent, en s'appuyant sur la littérature existante et sur l'étude des documents publiés, trois types de privatisation : les *academies*, l'externalisation et les partenariats public-privé.

De la privatisation à la marchandisation de l'éducation en Côte d'Ivoire

85

Zamblé Théodore Goin Bi, N'guessan Claude Koutou

Pour répondre à une demande de scolarisation sans cesse croissante, l'État ivoirien a sollicité le secteur privé pour l'aider à remplir sa mission d'éducation et de formation de la jeunesse, en particulier dans l'enseignement secondaire. Cet article propose un état des lieux du système éducatif privé en Côte d'Ivoire, en s'appuyant sur une enquête mixte menée dans deux régions. Les résultats indiquent que le partenariat public-privé est indispensable pour atteindre les objectifs de scolarisation. Cependant, dans les quartiers modestes et défavorisés, les établissements privés n'offrent pas de conditions suffisantes pour un enseignement de qualité. La plupart des enseignants, peu qualifiés et sous-payés, n'ont pas reçu de formation initiale. Pour minimiser les coûts, les promoteurs privilégient des contrats précaires et réduisent les investissements dans les achats d'outils didactiques et pédagogiques de qualité.

Privatisation et évolution du paysage éducatif indien 93

Meera Samson

Cet article examine l'évolution du rôle des acteurs privés dans le secteur éducatif en Inde, depuis deux décennies. L'article s'intéresse d'abord aux groupes privés qui gèrent leurs propres établissements, puis aux acteurs privés apportant leur contribution aux établissements publics. Il s'agit essentiellement d'organisations à but non lucratif créées ou financées par des organisations à but lucratif. Ces groupes ont désormais la possibilité de conclure des partenariats avec le gouvernement afin de gérer les établissements publics, bien que ce phénomène reste encore relativement limité. L'auteure invite à réfléchir à l'impact que les formes actuelles de privatisation peuvent avoir sur l'éducation des enfants et sur la société indienne dans son ensemble.

Une privatisation par défaut : expansion et enjeux du soutien scolaire privé en Asie 103

Mark Bray, Wei Zhang

Alors que certaines formes de privatisation reflètent des décisions prises sciemment par les pouvoirs publics de transférer les équilibres du secteur public au marché, l'expansion du soutien scolaire privé transfère ces équilibres par défaut. La croissance de ce secteur constitue une réponse aux demandes des élèves et de leurs familles ; elle procède aussi d'initiatives entrepreneuriales émanant d'entreprises, d'enseignants et de prestataires informels. Du point de vue du système scolaire formel, le soutien scolaire privé n'est pas simplement une activité complémentaire qui avancerait sur des rails parallèles aux siens. En effet, le soutien scolaire influence certains pans du système éducatif dans lesquels il s'infiltré. À vrai dire, cette forme de privatisation par défaut a des conséquences profondes sur les systèmes scolaires et, au-delà, sur le développement économique et social. Cet article met certes l'accent sur l'Asie, mais les messages qu'il porte sont pertinents dans le monde entier.

5

Dilemmes et défis de l'État éducateur face au développement de l'instruction en famille en France 113

Philippe Bongrand

Le développement récent de l'instruction en famille en France, bien qu'il ne concerne que des effectifs très marginaux, constitue un cas exemplaire pour examiner comment l'action publique peut modeler un phénomène de privatisation de l'éducation. En l'espace, la posture de l'État et sa portée sont ambivalentes : en reconnaissant cette forme privée, l'État lui donne une dimension publique ; il la médiatise, mais sous une forme dépréciative ; il l'administre, mais sous une forme minimale, resserrée sur la fonction de contrôle des populations. Ne souhaitant pas encourager l'instruction en famille, l'État esquisse ainsi à son sujet une action publique comme malgré soi. Cette tension soulève la question, pendante, de savoir si cette forme particulière d'étatisation de l'instruction ne pourrait engendrer une forme particulière, et spécifiquement défiante, de socialisation à l'État.

Références bibliographiques 123

Bernadette Plumelle

Abstracts 135

Resúmenes 139

Les auteurs	143
La revue	147
Numéros disponibles	148
Commander un numéro / s'abonner	153